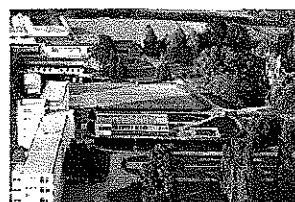
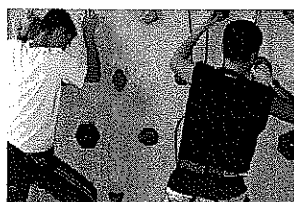


Taxe d'Apprentissage 2010

ANNONCE DE VERSEMENT à remettre à votre comptable



**Vous avez décidé de verser votre taxe d'apprentissage 2010 au lycée de Briacé.
Le lycée est habilité à recevoir :**

le Hors Quota :

- catégorie A - Formations de niveau IV et VI
- catégorie B - Formations de niveau II et III
- catégorie C, par extension - Formations de niveau I

le quota

**Au travers du CFA de l'Ecole
d'Agriculture de Derval**

Entreprise :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :

Montant de votre versement :	euros
réparti de la façon suivante : catégorie A :	
catégorie B :	
catégorie C :	
Quota : <u>Via Derval</u> :	
Nom de l'organisme collecteur choisi :	

Pour garantir que vos versements seront effectués conformément à votre choix, dans la rubrique « reversement » du formulaire de votre organisme collecteur, il est impératif que vous indiquiez :

Versement Hors-Quota	Versement Quota
Lycée de Briacé	CFA Ecole d'Agriculture de Derval
44430 LE LANDREAU	29 rue de Rennes B.P.13 44590 Derval

Merci de retourner ce formulaire

- Par courrier : Lycée de Briacé – 44430 LE LANDREAU
- Par fax : 02.40.06.46.15
- Par mail : lycee@briace.org



Pour tout renseignement : Christian Branger 02.40.06.43.33